



## **Communiqué de presse Lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un groupement d'employeurs dans la conchyliculture**

Le Bassin d'Arcachon compte 300 entreprises ostréicoles aux activités réparties dans les 23 ports des dix communes littorales. Ces entreprises animent la vie locale par leurs productions, leurs savoir-faire et leur richesse patrimoniale. Ce secteur d'activité regroupe de multiples métiers au rythme des saisons avec des besoins en main d'œuvre variables et de très fortes saisonnalités.

**Au vu des difficultés de recrutement et de gestion du personnel dans le milieu de la conchyliculture, le Comité Régional de la Conchyliculture et le Pays Bassin D'Arcachon Val de l'Eyre ont décidé de mener une étude de faisabilité, portée par la COBAS, pour la création d'un Groupement d'Employeurs.**

En effet, le groupement d'employeurs tel qu'il a été développé dans d'autres régions semble apparaître comme une solution pertinente pour limiter les problématiques de recrutement des chefs d'entreprise, appuyer le développement des entreprises et construire une stratégie emploi durable. Aujourd'hui, une étude de faisabilité est nécessaire pour analyser sur le territoire les besoins réels de la profession, choisir le portage juridique adéquate et construire un modèle économique pérenne.

Nous avons le plaisir de vous convier à la réunion de lancement qui se tiendra le

**Lundi 19 juin 2017 à 14h30**

**Au Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine  
15 Rue de la Barbotière à GUJAN-MESTRAS**

Cette réunion aura pour objet de présenter le contexte général de l'étude, la méthodologie, le calendrier de mise en œuvre et les objectifs concrets attendus.

Opération financée dans le cadre du programme DLAL-FEAMP

